

Papeari, le 21/10/2025

Dossier suivi par Richard MAHITUKE  
Courriel : richard.mahituku@justice.fr

**OBJET** : Invitation à soumissionner - Marché spécifique n°SAD-CDTP-2025 - SAD n°23PS5038

Madame, Monsieur,

Vous êtes candidat du système d'acquisition dynamique (SAD) n°23PS5038 ayant pour objet la fourniture de véhicules neufs et d'occasion.

Par la présente, je vous invite à soumissionner au marché spécifique n° SAD-CDTP-2025, dans les modalités prévues à l'article 7 du règlement de consultation (RC) du SAD.

Le dossier de consultation (DC) du marché spécifique sont disponibles en accès restreint via le profil acheteur de la PLACE :

<https://www.marches-publics.gouv.fr>

Pour accéder au DC et déposer votre offre, il est nécessaire que vous disposiez des accès suivants :

**Organisme : EP de Polynésie**

**Service : Centre de Détenion Tatutu de Papeari**

**Référence : SAD-CDTP-2025**

**Les candidats admis au SAD n'ont pas l'obligation de répondre** aux invitations envoyées pour participer aux marchés spécifiques.

Les candidats déposent leur offre dématérialisée sur le site de la Plateforme des achats de l'Etat (PLACE) : <https://www.marches-publics.gouv.fr> dans les délais prévus au marché spécifique.

Les documents doivent être rédigés en langue française. Néanmoins, si les documents fournis ne sont pas rédigés en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée

conforme à l'original par un traducteur assermenté. Cette traduction doit concerner l'ensemble des documents remis.

A l'issue de la phase de remise des offres, le soumissionnaire doit remettre les documents suivants :

- l'acte d'engagement dûment complété, daté et signé par le soumissionnaire ;
- l'annexe financière **complétée** ;
- le cadre de réponse technique complété ;
- le RIB ;
- le Kbis.

L'absence de transmission dans les délais impartis de l'annexe financière et/ou du cadre de réponse technique ne peut donner **lieu à une régularisation de l'offre du candidat**.

En revanche, des précisions pourront être demandées soit lorsque l'offre n'est pas suffisamment claire et doit être précisée, soit en cas d'offre anormalement basse. Alors, l'administration se réserve le droit de régulariser l'offre du candidat ou de demander des compléments d'informations.

Dans ce cas, les éléments demandés au soumissionnaire doivent être fournis dans les trois (3) jours suivant l'envoi de la demande par la DAP via la plateforme de dématérialisation. Le jour d'envoi du courrier électronique et le jour de réception ne sont pas comptabilisés.

La durée de validité des offres est de trente jours (30) jours à compter de la date limite de réception des offres.

Le marché spécifique sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre économique la plus avantageuse sur la base des critères d'attribution précisés ci-après :

Critères	Pondération des critères sur 100 points
Coût	60 points
Technique	30 points
Environnemental	10 points

Les notes pour le critère coût sont obtenues avec la formule suivante :

$$note \text{ coût} = \text{pondération du critère coût} \times \frac{\text{offre examinée}}{\text{meilleure offre}}$$

Le candidat explique précisément la méthodologie suivie pour la fixation du prix (côte Argus par exemple) ainsi que la consistance des options et leur valorisation.

Après une première analyse des offres, le pouvoir adjudicateur se laisse le droit d'engager des négociations avec les candidats dont les offres sont conformes. Les négociations pourront porter sur tous les éléments de l'offre.

Le pouvoir adjudicateur peut toutefois attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

La DAP se réserve le droit d'apporter, au plus tard trois (3) jours calendaires avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détails au dossier de consultation des marchés spécifiques.

Le délai de trois (3) jours est décompté à partir de la date à laquelle ces modifications ont été envoyées aux entreprises candidates.

Si la date limite de remise des offres est reportée, cette disposition est applicable en fonction de cette nouvelle date.

Pour obtenir tous renseignements d'ordre technique ou administratif qui leur seraient nécessaires au cours de l'examen du dossier de consultation et/ou de l'élaboration de leur réponse aux marchés spécifiques, les candidats devront faire parvenir au plus tard cinq (5) jours avant la date de remise des offres par voie dématérialisée sur la plate-forme des achats de l'Etat une demande écrite :

[www.marches-publics.gouv.fr](http://www.marches-publics.gouv.fr)

Les réponses aux questions parvenues dans ce délai seront envoyées à tous les candidats au plus tard trois (3) jours avant la date limite pour la réception des offres.

**Il ne sera répondu à aucune question orale.**

Si vous disposez d'un véhicule qui correspond aux caractéristiques demandées, je vous invite à déposer votre avant la date limite de dépôt des offres fixée au 16/11/2025 à 17h00

**Seules les offres remises sur la Plateforme des Achats de l'Etat (PLACE) seront acceptées.**

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le représentant du pouvoir adjudicateur